

installations a ralenti de 1944 à 1947. Après la guerre, l'expansion de l'industrie, de l'agriculture et de la construction domiciliaire a créé une très forte demande d'électricité et, pour y répondre, il a fallu accroître la puissance installée à une allure sans précédent. Cette demande a aussi donné le branle à un vaste programme de construction de centrales thermo-électriques au début des années 1950, car les aménagements hydro-électriques ne pouvaient plus suffire aux besoins. De 1950 à 1964, la puissance installée des centrales hydro-électriques et thermo-électriques a augmenté en moyenne de 1,200,000 kW par an, dans la proportion de deux pour un en faveur des aménagements hydro-électriques. A noter, toutefois, que la moyenne annuelle d'accroissement de la puissance installée des centrales thermo-électriques, de 1960 à 1964, a été égale à celle des centrales hydro-électriques, et semble en voie de la surpasser sous peu.

Le tableau 1 donne la puissance installée des centrales hydro-électriques et des centrales thermo-électriques, ainsi que la puissance installée globale de toutes les centrales du Canada, au 1<sup>er</sup> janvier 1965.

**1.—Puissance installée des centrales hydro-électriques et thermo-électriques, par province, au 1<sup>er</sup> janvier 1965**

Province ou territoire	Centrales hydrauliques	Centrales thermiques	Total
	kW	kW	kW
Terre-Neuve.....	453,000	73,000	526,000
Île-du-Prince-Édouard.....		58,000	58,000
Nouvelle-Écosse.....	143,000	389,000	532,000
Nouveau-Brunswick.....	229,000	300,000	529,000
Québec.....	9,553,000	317,000	9,870,000
Ontario.....	5,937,000	2,865,000	8,802,000
Manitoba.....	747,000	346,000	1,093,000
Saskatchewan.....	320,000	610,000	930,000
Alberta.....	291,000	936,000	1,227,000
Colombie-Britannique.....	2,613,000	845,000	3,458,000
Yukon.....	28,000	4,000	32,000
Territoires du Nord-Ouest.....	17,000	25,000	42,000
<b>Canada.....</b>	<b>20,331,000</b>	<b>6,768,000</b>	<b>27,099,000</b>

**Tendances actuelles.**—Bien que l'énergie hydraulique ait toujours été la principale source d'électricité du Canada, il ne fait pas de doute que l'énergie thermique est appelée à devenir un jour la source la plus importante. Pour choisir entre l'aménagement d'une installation hydro-électrique et la construction d'une centrale thermique, il faut tenir compte de plusieurs éléments d'une grande complexité, dont les plus importants sont de caractère économique. Dans le cas d'une centrale hydro-électrique, les frais d'immobilisations très élevés sont contrebalancés par la modicité des frais d'exploitation et d'entretien, qui sont beaucoup moins élevés que ceux d'une centrale thermo-électrique. La longue durée d'une centrale hydro-électrique ainsi que la sécurité et la souplesse de son fonctionnement militent aussi en sa faveur. Tout aussi important est le fait que l'eau est une ressource énergétique renouvelable. D'un autre côté, la centrale thermo-électrique peut être construite à proximité de la région à desservir, ce qui permet de réaliser des économies sur les frais de transmission du courant. Cependant, la tendance actuelle étant de construire de grandes centrales thermiques à vapeur, celles-ci perdent quelque peu de cet avantage de souplesse d'emplacement, car les grosses turbines à vapeur exigent d'énormes quantités d'eau pour leur refroidissement et doivent, par conséquent, se trouver à proximité d'un approvisionnement d'eau suffisant.

L'expansion marquée des installations thermo-électriques, qui s'est produite au cours des années 1950, s'explique en partie du fait qu'alors presque tous les